Appel d’expertise : Membres du comité d’examen – Centre d’innovation

Aperçu

Le Bureau du commissaire aux langues autochtones (le Bureau) cherche des personnes expérimentées pour siéger au sein du comité d’examen de son centre d’innovation.

Les membres du comité fournissent des avis d’experts indépendants afin d’accompagner l’examen et l’évaluation des demandes de financement destinées à des projets innovants qui favorisent la revitalisation des langues autochtones, l’éducation et l’utilisation des technologies. Cet appel de candidatures invite les personnes possédant une expertise pertinente, une expérience de terrain et une bonne connaissance de la communauté à se porter candidates en vue d’une nomination au sein du comité.

Nota : comme le prévoit la Loi sur les langues autochtones, le Bureau du commissaire aux langues autochtones ne peut pas accorder de financement pour les programmes en langues autochtones ni pour les coûts d’infrastructure, d’investissement ou de fonctionnement liés à la mise en œuvre de ces programmes.

À propos de cette occasion

Le Centre d’innovation du Bureau appuie des projets visant à renforcer les langues autochtones grâce à l’innovation, aux partenariats et à des solutions portées par les communautés.
Le comité d’examen joue un rôle essentiel en :

- évaluant les demandes de financement au regard de critères établis;
- formulant des recommandations indépendantes afin d’éclairer les décisions de financement;
- cernant les points forts, les risques et les possibilités dans les propositions;
- favorisant un processus d’évaluation équitable, cohérent et transparent.

Les membres du comité veillent à ce que les projets financés soient conformes à la mission et aux priorités du Bureau.

Qui peut postuler?

Nous cherchons des personnes possédant une expertise et une expérience dans des domaines tels que :

- la revitalisation, la préservation et la promotion des langues autochtones;
- l’innovation, les technologies et la mise en œuvre de programmes;
- les processus d’évaluation, de financement ou d’examen des demandes de subvention;
- le leadership communautaire et la mobilisation des parties prenantes;
- la gouvernance autochtone ou le point de vue des titulaires de droits autochtones.

Cet appel s’adresse notamment aux :

- experts en langues autochtones et gardiens du savoir;
- chercheurs, enseignants et professionnels;
- spécialistes de l’innovation et de la technologie;
- responsables communautaires, aînés et représentants des jeunes.

Engagement en faveur de la représentation autochtone

Le Bureau s’engage à veiller à ce que le Comité reflète la diversité des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Le comité sera composé des personnes suivantes :

- trois membres autochtones, dont au moins :
  - un membre des Premières Nations;
  - un membre de la communauté inuite;
  - un membre de la communauté métisse.

De plus, nous encourageons vivement les candidatures de personnes représentant :

- différentes régions géographiques (locale, régionale, nationale);
- des identités et parcours de vie diversifiés (p. ex. les personnes 2ELGBTQQIA+, les personnes en situation de handicap, les jeunes, les aînés);
- un éventail de langues autochtones, y compris les langues des signes.

Rôles et responsabilités

Les membres du comité :

- examinent à l’avance les demandes de financement qui ont été attribuées;
- évaluent les propositions en fonction de critères tels que l’innovation, la faisabilité et l’incidence;
- participent aux discussions et y apportent des contributions constructives;
- contribuent à l’élaboration de recommandations fondées sur un consensus;
- fournissent des conseils indépendants afin de favoriser la prise de décisions fondées sur des données probantes.

Les membres peuvent également :

- offrir des analyses stratégiques afin de renforcer les projets approuvés;
- sensibiliser leurs réseaux aux initiatives financées par le Bureau.

Soutien et production de rapports

Le comité bénéficiera du soutien du gestionnaire du Centre d’innovation du Bureau et de son équipe, qui coordonneront les activités du comité, apporteront un soutien administratif et veilleront à ce que les membres aient accès aux documents et aux orientations pertinentes.

Temps à consacrer au comité

- Participation à des réunions virtuelles périodiques (p. ex. tous les deux mois ou tous les trimestres).
- Préparation préalable et examen des dossiers de demandes.
- Participation active aux discussions du comité.

Les documents seront partagés à l’avance afin de permettre un examen en toute connaissance de cause.

Durée du mandat

- Le mandat comprend un engagement de deux ans, renouvelable une seule fois, pour un total de deux mandats par personne.
- Les mandats peuvent être renouvelés ou résiliés par un avis écrit, conformément aux pratiques du Bureau.

Attentes à l'égard des membres

Les membres sont tenus :

- d'agir dans l'intérêt supérieur du Bureau et de sa mission;
- de préserver la confidentialité de tous les dossiers de demandes et des délibérations;
- de déclarer et de gérer tout conflit d'intérêts;
- de fournir des évaluations objectives, équitables et respectueuses.

Processus de sélection

Toutes les candidatures seront examinées en fonction des critères suivants :

- démonstration d'une expertise et d'une expérience;
- adéquation avec les besoins et les priorités du comité;
- contribution à la diversité et à la représentation.

Les candidats retenus peuvent être contactés pour un entretien complémentaire.

Comment postuler

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer :

- une lettre d'intérêt d'une à deux pages décrivant leur expertise et leur expérience pertinente;
- un CV ou un résumé biographique.

Envoyez votre candidature à l'adresse Innovation@ocil-ila.ca en indiquant *« Candidature pour le comité d'examen »* dans l'objet de votre courriel. Les candidatures seront acceptées jusqu'à ce que tous les postes soient pourvus.

Communication

Pour poser une question ou obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec nous à l'adresse : Innovation@ocil-ila.ca en indiquant *« Demande de renseignements au sujet du comité d'examen »* dans l'objet de votre message.

Le Bureau reconnaît l'importance des systèmes de savoirs autochtones et du leadership communautaire pour orienter les efforts de revitalisation linguistique. Nous remercions tous les candidats de l'intérêt manifesté pour contribuer à cet important projet.